



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2015-49

**Objet : Délibération portant nouvelle organisation de la Commission
« affaires culturelles et sportives »**

Conseillers en exercice	30	Pour	27
Conseillers présents	24	Contre	0
Quorum	16	L'an 2015, le 15 décembre à 20h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais", légalement convoqués se sont réunis à Croignon, sous la présidence de JEAN-PIERRE SOUBIE	
Conseillers représentés	3		
Suffrages exprimés	27		
Date de convocation	9/XII/2015		
Date d'affichage	9/XII/2015	Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : Frédéric COUSSO	

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire		Denis LOPEZ
Marc AVINEN	Salleboeuf	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux		Véronique ZOGHBI
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux		Marc AVINEN
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire	X	
Françoise IMMER	Pompignac		
Jean François JAMET	Carignan de Bordeaux	X	
Alain LAFONTANA	Bonnetan	X	
Evelyne LAVIE	Salleboeuf	X	
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux	X	
Florent LODDO	Pompignac		
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Salleboeuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux	X	

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20151216-2015-49-DE
Date de télétransmission : 16/12/2015
Date de réception préfecture : 16/12/2015

Le Président,
Jean-Pierre SOUBIE



Affiché, le

17 DEC. 2015

N° 2015-49

Objet : Délibération portant nouvelle organisation de la Commission « Affaires Culturelles et Sportives »

Considérant l'avis de la commission compétente

Considérant l'avis du Bureau communautaire en date du 8 décembre 2015

Rapport de synthèse :

Lors de la précédente réunion du Conseil communautaire, Gérard Poisbelaud au nom de la commission « Affaires culturelles et sportive » a présenté le projet de réorganisation souhaité par cette commission.

Il est proposé que sous la responsabilité de Bernard Cros, Vice-président en charge de cette commission, soit constitué deux sous-commissions : une sous-commission « Culture » et une sous-commission « Sport » qui désigneront chacune leur animateur.

La commission plénière aura la charge de fixer les calendriers, d'harmoniser les grands projets culturels et sportifs structurants, d'établir les budgets et de réaliser les bilans des manifestations.

Les sous-commissions mettront en place les divers projets et en assureront la mise en œuvre.

Les membres de la commission seront invités à se positionner sur l'une ou l'autre des sous-commissions. La sous-commission « sport » associera à ces travaux les adjoints « sport » ou les référents « sport » de chaque commune.

Après avoir entendu l'exposé

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide l'unanimité des suffrages exprimés de valider la nouvelle organisation de la commission « affaires culturelles et sportives »

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

Fait à Tresses, le 15 décembre 2015

Le Président

Pour extrait conforme

JEAN-PIERRE SOUBIE

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20151216-2015-49-DE
Date de télétransmission : 16/12/2015
Date de réception préfecture : 16/12/2015

Le Président,
Jean-Pierre SOUBIE

